

Compte-rendu de la CAPD du 29 juin 2016

Présents

IA Mme Rémer
SG M. Didier
DPE M. Merle, Mme Roques
IEN Mme Carlux, Mme Dumont I.
SNUipp-FSU M. Burnouf, Mme Moncanis, Mme Van Theemst
SE-UNSA M. Frigière, M. Sanudo

Co-secrétaire de séance : M. Burnouf

Second MOUVEMENT

Informations diverses :

La CAPD a été préparée lors du GT du 15 juin 2016.

Deux modifications ont été apportées à la marge de deux postes fractionnés : des ½ journées de dispo IEN ont été affectées sur une école.

Ineat-Exeat

7 exéats sont accordés pour le Puy de Dôme et une pour la Corrèze.

2 Echanges : un avec le Puy de Dôme et un avec la Corrèze

5 Inéats : Guyane, Val de Marne, Seine St-Denis (2 dont 1 en attente), Pas de Calais

Questions du SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU réitère sa demande de permettre aux collègues de ne plus être à **TD sous conditions de faire 30 vœux**. Les postes n'ayant pas été pourvus au premier mouvement sont donnés à titre définitif au second et certains collègues se voient contraints de prendre ces postes de par leur classement au barème. Le SE-UNSA s'oppose à cette proposition car cela engendrerait un second mouvement avec un trop grand nombre de participants.

Le SNUipp-FSU demande que la même priorité soit accordée sur les postes spécialisés à chaque personnel se formant au **CAPA-SH à titre individuel**, au même titre que les personnels en stage de formation. L'IA-DASEN renvoie la discussion au GT prévu sur la question des priorités.

Journée USEP « Sport Adapté »

Le SNUipp-FSU demande pourquoi cette journée a été annulée. Selon nos informations, la circonscription Aurillac 1 – ASH a fait annuler la manifestation car elle ne correspondrait pas à « l'école inclusive ». Le SNUipp-FSU rappelle que c'est une question de point de vue. Cette journée était ouverte aux classes spécialisées accompagnées par une classe ordinaire où les élèves participaient à des inclusions. Nous contestons donc la réponse qui a été faite à l'USEP.

L'IA-DASEN indique qu'elle va réinterroger cette journée et mener un travail d'amélioration de cette organisation avec l'USEP.

Questions du SE-UNSA

Plusieurs postes ont été pourvus par des **détachements** et l'information n'a pas été donnée aux représentants du personnel.

L'administration informe la CAPD sur les personnels retenus et les postes à pourvoir : un détachement à la MGEN, un détachement dans le corps des certifiés en lettres.

Le SE-UNSA demande pourquoi la **quotité de décharge** n'a pas été augmentée à **l'école de La Jordanne**.

L'IA-DASEN répond que l'administration allait accompagner l'école, comme elle l'avait indiqué lors de la rencontre avec l'équipe enseignante, mais sans augmentation de la décharge de direction. Il y aura une prise en compte de l'évolution de cette école l'année prochaine.

Le SE-UNSA demande des précisions sur la composition du **poste 1/2 USEP et 1/2 Tdep**, qui va se traduire en poste de « super-modulateur ». Sur le 1^{er} cas, la DPE informe que c'est une question technique de qualification de poste en carte scolaire. Il s'agit de pallier à des absences de PEMF pour visite de stagiaires en dehors des jours de décharge.

L'IA-DASEN réitère sa position sur le profilage des postes, et rappelle que les opérations se font en toute transparence.

*Vos élus SNUipp-FSU en CAPD
Emeric Burnouf, Nathalie Moncanis, Claire Van Theemst*

